

**POSITIONS DES PRINCIPAUX
PARTIS POLITIQUES FRANCOPHONES**

ÉLECTIONS 2024

DES DROITS ET DES SERVICES DE SANTÉ SEXUELS ET REPRODUCTIFS POUR TOUTES ET TOUS

Fédération Laïque de Centres de Planning Familial

MAI 2024



**FÉDÉRATION LAÏQUE
DE CENTRES
DE PLANNING FAMILIAL**

Nous vous présentons ici une analyse des positions des différents partis politiques francophones sur les questions de droits et de santé sexuelle et reproductive en lien avec nos recommandations : éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS), interruption volontaire de grossesse (IVG), infections sexuellement transmissibles (IST), violences basées sur le genre, droits des personnes LGBTQI+, contraception, ... Qu'en pensent les partis politiques francophones ? À quoi se sont-ils engagés pour la prochaine législature ?

Les droits sexuels et reproductifs (DSR) sont universels, inaliénables et indivisibles. Ils doivent être respectés, protégés et appliqués pour permettre à toutes et tous d'avoir les meilleures chances d'être en bonne santé, y compris sur le plan sexuel et reproductif. Ceci implique l'absence de toute forme de discrimination et l'accès pour tous les groupes de la population - aussi pour les plus fragilisés et vulnérables - aux informations, à l'éducation et aux prestations dont ils ont besoin en matière de sexualité et de santé sexuelle.

En novembre 2023, à l'approche de nouvelles élections régionales et fédérales et d'une nouvelle législature, la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial a formulé 50 recommandations dans son nouveau mémorandum¹. Toutes ont pour objectif final d'améliorer l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive dans notre pays et d'en garantir la qualité, traduction la plus effective de la protection et de la réalisation des droits sexuels et reproductifs, droits humains protégés par plusieurs textes internationaux, européens et belges.

Dans notre analyse des différents programmes politiques, nous constatons de grandes disparités entre les partis, tant sur la forme que sur le fond. Certains programmes sont beaucoup plus développés que d'autres sur les questions qui nous préoccupent. Ainsi les programmes du MR et de Défi sont relativement légers comparés à ceux d'ECOLO, des Engagés, du PS et du PTB. Souvent, les positions de ces derniers se rejoignent de manière plus ou moins proche selon les sujets, tandis que le MR et Défi prennent plus souvent des positions plus éloignées.

1. <https://www.planningfamilial.net/news-details/?uid=1445>.

Cette synthèse de quelques pages permet de mettre en lumière les principales tendances partisanes, présentées par grandes thématiques. Le tableau ci-dessous présente synthétiquement quelles thématiques reliées aux droits sexuels et reproductifs sont évoquées dans les programmes électoraux des partis politiques francophones. Elles peuvent l'être de manière très différente d'un programme à l'autre : simplement évoquées ou beaucoup plus développées.

THÈMES	DÉFI	ECOLO	LES ENGAGÉS	MR	PS	PTB
EVRAS	✗	✓	✓	✓	✓	✓
IVG	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CONTRACEPTION	✗	✓	✓	✗	✓	✓
DSSR	✗	✓	✓	✓	✓	✓
LGBTQI+	✓	✓	✓	✓	✓	✓
HANDICAP & SSR	✗	✓	✓	✗	✓	✗
CENTRES PLANNING	✗ ²	✓	✓	✗	✓	✗ ³
FEMMES & PRÉCARITÉ	✗	✗	✗	✗	✓	✓
VIH & IST	✗ ⁴	✓	✓	✓	✓	✓
VIOLENCES DE GENRE	✓	✓	✓	✓	✓	✓

2. À l'exception d'une simple mention dans le cadre de la pénurie de médecins.

3. À l'exception de la mention de « centres d'avortement ». Cf. note 7

4. À l'exception d'une parenthèse sur le dépistage du cancer du col de l'utérus.

5. Si la lutte contre le VIH et les IST n'est pas explicitement visible au sein du programme des Engagés, il fait clairement référence à la promotion du dépistage, ainsi qu'à la prévention et au dépistage des HPV.

Garantir les droits sexuels et reproductifs et améliorer l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive pour toutes et tous

**POSITIONS DES PRINCIPAUX
PARTIS POLITIQUES FRANCOPHONES**

ÉLECTIONS 2024

Notre recommandation

Dans un contexte de montée des conservatismes et de remise en cause des acquis en matière de liberté et de droits sexuels et reproductifs, c'est à l'État de garantir la protection et la sauvegarde de ces droits et de créer les conditions qui permettent à chacun·e de prendre et de réaliser des décisions autonomes et respectées pour sa propre santé sexuelle.

Dans leur programme politique, aucun parti francophone n'appréhende la santé sexuelle et reproductive comme un domaine à part entière de la santé publique, de la recherche ou de la formation initiale des métiers liés à la prise en charge de ses différentes dimensions (psycho-médico-sociales).

Excepté le programme de Défi particulièrement lacunaire sur ces questions, tous les programmes intègrent cependant, plus ou moins partiellement, des préoccupations relevant de la santé et des droits sexuels et reproductifs, en invoquant notamment – à l'exception des Engagés qui ne fait pas référence à cette actualité -

Garantir les droits sexuels et reproductifs et améliorer l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive pour toutes et tous

« *la poussée du fait religieux et des obscurantismes* » pour le MR, les remises en cause des acquis par « *la droite conservatrice* » pour le PTB, la « *mise en péril des droits des femmes [par] les courants conservateurs* » pour Ecolo ou les attaques frontales contre les DSR des « *États Conservateurs* » pour le PS.

Les notions de santé et/ou de droits sexuels et reproductifs sont également mobilisées dans l'ensemble des programmes. Ces notions sont le plus souvent associées – parfois exclusivement - à l'exigence d'égalité entre les hommes et les femmes, au droit de disposer librement de son corps, à une thématique particulière (VIH/SIDA, reconnaissance de la profession de sexologue), aux besoins d'un public-cible (personnes LGBTQI+, en situation de handicap) et/ou aux attentions à avoir au niveau de la coopération internationale et de l'aide au développement durable. Seul le PS évoque la nécessité d'une approche « *multisectorielle* » en santé sexuelle et reproductive et ce, uniquement dans un paragraphe consacré à l'augmentation des dépenses relatives à la « *lutte contre le VIH/SIDA et les DSR* ».

Garantir les droits sexuels et reproductifs et améliorer l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive pour toutes et tous

Au niveau de la recherche, Ecolo, le PS, Les Engagés et le PTB annoncent vouloir soutenir, voire renforcer, la recherche scientifique en santé selon une approche genrée de la santé, notamment en renforçant la recherche sur les « *problèmes de santé qui touchent spécifiquement les femmes* » et « *les maladies féminines* ».

À l'exception de l'endométriose et des règles menstruelles douloureuses, le PTB n'identifie pas ces problèmes de santé ou maladies propres aux femmes, contrairement à Ecolo, au PS et aux Engagés qui évoquent une série de problématiques spécifiques (cancer du col de l'utérus, endométriose, ménopause, contraception, violences, etc.) et de mesures concrètes pour garantir la prise en compte du genre dans la recherche en santé, notamment aux niveaux des sujets étudiés, des essais cliniques, etc.

Ecolo, le PS, Les Engagés et le PTB souhaitent également sensibiliser et former le corps médical et le personnel soignant « *aux maladies féminines* » et aux problèmes de santé « *typiquement féminins* » afin d'améliorer l'accès à la santé des femmes. Ici encore, le PTB se démarque résumant les problèmes de santé des femmes à l'endométriose, aux

Garantir les droits sexuels et reproductifs et améliorer l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive pour toutes et tous

règles douloureuses et à la précarité menstruelle.

Ces quatre partis proposent en outre de sensibiliser d'autres acteur·rices de la santé sexuelle travaillant avec un public-cible (professionnel·les du secteur du handicap, acteur·rices de l'EVRAS scolaire et hors scolaire, etc.) et/ou de former les professionnel·les sur des thématiques spécifiques (orientations sexuelles et identités de genres, violences sexuelles et conjugales, discriminations et inégalités sociales, inclusion, etc.).

En dehors de campagnes d'information ciblées sur des sujets de santé sexuelle et reproductive circonscrits (en particulier, l'IVG, la contraception ou la vasectomie), aucun parti n'évoque le financement d'une campagne régulière et globale de promotion de la santé sexuelle et reproductive. Alors que la santé en général est une thématique traditionnelle des campagnes politiques, les partis semblent oublier la définition d'une santé globale qui intégrerait la santé sexuelle comme faisant partie du bien-être physique, mental et social.

S'agissant de la coopération internationale et de la politique

Garantir les droits sexuels et reproductifs et améliorer l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive pour toutes et tous

extérieure, le PS, Ecolo et Les Engagés se prononcent cependant en faveur d'un financement de programmes visant à « *renforcer [...] l'éducation sexuelle, l'accès à l'information, [...] et l'effectivité des droits reproductifs et sexuels [des populations locales]* » ou de « *campagnes de sensibilisation et des programmes éducatifs visant à déconstruire les stéréotypes de genre, promouvoir la diversité des rôles et éduquer sur les conséquences néfastes des inégalités de genre* ».

Garantir les droits sexuels et reproductifs et améliorer l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive pour toutes et tous



Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS)

Interruption Volontaire de Grossesse (IVG)

Contraception

VIH et autres IST

**POSITIONS DES PRINCIPAUX
PARTIS POLITIQUES FRANCOPHONES**

ÉLECTIONS 2024

Notre recommandation

Permettre à chacun et chacune de réaliser ses droits sexuels et reproductifs, afin d'être en bonne santé, implique d'améliorer certaines politiques de santé sexuelle et reproductive pour élargir l'accès à la prévention et à des soins les plus qualitatifs possible.

ÉDUCATION À LA VIE, RELATIONNELLE, AFFECTIVE ET SEXUELLE (EVRAS)

L'accès à l'information et l'éducation en matière de VRAS garantit que les décisions individuelles prises en matière de santé sexuelle et reproductive le soient dans le cadre d'un consentement libre et informé, dans le respect de soi et des autres, et dans une visée émancipatrice.

L'EVRAS est mentionnée dans les programmes de tous les partis mis à part celui de Défi, mais dans des proportions

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

bien différentes.

Pour Ecolo, l'EVRAS est un moyen de faire de la prévention en matière de grossesses non-désirées, de développer une culture d'ouverture autour des identités de genre et des orientations sexuelles, et de favoriser l'épanouissement et le respect de soi et des autres. Le parti indique vouloir renforcer les dispositifs d'EVRAS dès l'école primaire, sans en dire davantage sur les moyens pour y parvenir.

Le PS amène plus de précisions dans son souhait de renforcement des dispositifs d'EVRAS. Le parti entend « *étendre les objectifs de l'accord de coopération en ajoutant des animations obligatoires à deux années supplémentaires* ». Il compte également développer l'EVRAS en dehors du milieu scolaire, notamment là où il y a une vie en communauté, comme dans le secteur de l'aide à la jeunesse ou de l'accueil des personnes en situation de handicap, ainsi qu'inclure une dimension « handicap » dans le cadre de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Dans le programme du MR, les références à l'EVRAS se trouvent dans les parties concernant le bien-être et l'égalité des chances à l'école. Dans la première, le parti dit

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

vouloir « *évaluer le dispositif d'agrément, les supports et les animations de l'EVRAS qui restent perfectibles à ce stade* ». Dans la seconde partie, le MR entend mettre en œuvre plusieurs domaines transversaux, y compris l'EVRAS, sans en dire beaucoup plus.

Le programme des Engagés nous semble parfois faire office de propositions-doublons en ce qui concerne l'EVRAS : en effet, nombre des mesures proposées ont déjà été adoptées à travers l'accord de coopération entré en vigueur en septembre 2023. Par exemple, nous retrouvons dans leur programme la proposition de labelliser les associations endossant l'organisation d'animations EVRAS en milieu scolaire, d'améliorer les formations des animateur.ices pouvant travailler avec les écoles, de prévoir des animations au début du secondaire, et d'intégrer la prévention du harcèlement et du cyberharcèlement aux animations EVRAS - toutes des mesures déjà prévues dans l'accord de coopération. Néanmoins, Les Engagés souhaitent également reconnaître et refinancer les services PSE, entre autres dans le cadre des activités d'EVRAS

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

qu'ils réalisent. Par ailleurs, le parti veut « *un apprentissage renforcé de l'EVRAS adapté aux différents types de handicap et pour un débat sans tabou sur la question des soins sexuels aux personnes en situation de handicap* ». Enfin, ils comptent également poursuivre « *la coopération entre les entités régionales et communautaires au niveau de la prise en charge budgétaire* ».

Le parti souhaite aussi « *renforcer l'EVRAS et par ailleurs mettre en place des programmes d'éducation sexuelle inclusifs qui abordent le consentement, les relations saines, et les enjeux de genre* ». Il nous semble étrange de vouloir mettre en place un autre type de programme d'éducation sexuelle à part de l'EVRAS, qui aborde déjà toutes ces dimensions. Soulignons la volonté du parti que « *ces programmes devraient être accessibles à tous les groupes démographiques et adaptés aux diverses identités de genre et orientations sexuelles* ». Il nous semble surprenant de vouloir « adapter » ces programmes aux diverses identités de genre et orientations sexuelles, car nous prônons plutôt des animations EVRAS réalisées de manière inclusive afin que toutes les personnes présentes dans le groupe se sentent concernées.

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

Par ailleurs, et de manière plus générale, les Engagés souhaitent assurer le suivi et l'évaluation du développement de l'EVRAS.

Enfin, ils veulent qu'une équipe composée, entre autres, de pédopsychiatres, relise le Guide pour l'EVRAS pour qu'il soit « *plus neutre idéologiquement et plus respectueux de l'âge des élèves* ».

Sur ce dernier point, le PTB rejoint Les Engagés. Le parti souhaite que le Guide pour l'EVRAS soit revu en concertation avec les parents et les professionnel·les, sans préciser quel·les professionnel·les devraient y être associé·es selon eux. Rappelons que ce Guide est bel et bien le fruit du travail des Stratégies Concertées EVRAS qui rassemblent les structures représentantes des acteur·ices concerné·es par l'EVRAS (fédérations de centres de planning familial, pouvoirs organisateurs de l'enseignement, PMS, PSE, fédérations d'associations de parents, ...) et de la concertation des professionnel·les de terrain de l'EVRAS. Par ailleurs, le PTB souhaite que des moments d'EVRAS soient prévus tout au long du

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

parcours scolaire, en précisant que l'éducation sexuelle et les sujets LGBTQI ne doivent arriver qu'à l'école secondaire. La FLCPF prône au contraire que ces thématiques soient abordées dès le plus jeune âge, en adaptant les contenus à l'âge, au développement psycho-affectif et sexuel, et aux questions des enfants. Enfin, le parti dit qu'il veillera « à ce que l'éducation sexuelle et relationnelle soit abordée dans toutes les écoles, de façon adaptée à l'âge des élèves, et à ce que les écoles disposent de ressources et d'heures suffisantes à cette fin ».

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (IVG)

Notre recommandation

En Belgique, le cadre légal prévoit toujours des conditions qui restreignent le droit et l'accès à l'IVG. Par ailleurs, la pénurie de médecins formé·es à la pratique de l'IVG fragilise le recours effectif à ce droit dans la pratique.

Tous les partis politiques francophones abordent la question de l'interruption volontaire de grossesse dans leur programme. Si Défi et le MR s'épanchent peu sur le sujet, le PS, Ecolo, le PTB et Les Engagés détaillent longuement leur position. Le PS va même plus loin en incluant à cette thématique la question des interruptions médicales de grossesses et des grossesses arrêtées (fausses couches). Il semble assez évident que le travail réalisé lors de cette législature par le Comité interuniversitaire, multidisciplinaire et indépendant en charge de l'évaluation de la pratique et

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

de la loi IVG⁶, a influencé les propositions de la plupart des partis politiques francophones.

En effet, Défi, le PS, Ecolo et le PTB s'accordent pour allonger le délai à au moins 18 semaines post-conception (Ecolo allant jusqu'à demander un délai de 22 semaines de grossesse), ce qui correspond au consensus des expert·es ayant participé à l'étude. De leur côté, Les Engagés proposent « *d'allonger raisonnablement, notamment à la lumière de considérations médicales susceptibles d'impacter la femme et ses futures grossesses éventuelles, le délai endéans lequel un avortement peut se pratiquer hors de tout motif de santé* » (notons que le Comité interdisciplinaire a déjà pris en compte les considérations médicales pour formuler ses recommandations sur l'allongement du délai gestationnel à 18 semaines).

Le MR, quant à lui, ne précise aucunement les modalités d'accès à l'avortement dans son programme et se contente de préconiser une intégration dans la Constitution du droit

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

6. Comité scientifique en charge de l'évaluation de la loi et de la pratique de l'avortement en Belgique. Etude et évaluation de la loi et de la pratique de l'avortement en Belgique. Avril 2023. www.vlir.be/wp-content/uploads/2023/03/Evaluatie-van-abortuswetgeving-en-praktijk_FR_versie.pdf

à disposer librement de son corps (qui inclurait l'IVG), tout en précisant que cela n'empêchera pas le législateur de restreindre cette liberté.

Si la majorité des partis semblent s'accorder sur la nécessité d'allonger le délai gestationnel légal, seuls les programmes du PS et d'Ecolo détaillent la prise en charge financière et/ou technique des avortements de deuxième trimestre en Belgique.

Le PS et Ecolo suivent les recommandations du rapport d'expert·es et préconisent la suppression du délai dit « de réflexion » qui oblige actuellement les femmes et les personnes concernées à attendre 6 jours entre leur demande d'interruption volontaire de grossesse et l'avortement en lui-même. De leur côté, Les Engagés et le PTB demandent seulement une réduction de ce délai.

Enfin, Défi, le PTB, Ecolo, PS et Les Engagés souhaitent dépenaliser l'avortement pour les femmes et les personnes qui y ont recours. Parmi ces partis, seuls Les Engagés ne veulent pas abroger les sanctions pénales qui visent les médecins. Le PS et Ecolo proposent de remplacer

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

ces sanctions par des sanctions non-pénales, plus proportionnelles, pour les médecins qui pratiquent l'IVG en dehors des conditions légales.

Ecolo, le PS et le PTB s'accordent pour que l'avortement fasse partie de la formation de base des médecins afin d'assurer un système de santé favorable à l'interruption volontaire de grossesse. Le PS précise aussi qu'il souhaite que cela fasse partie du cursus des sages-femmes et va plus loin en demandant que soit étudiée la « *possibilité d'associer les sages-femmes et le corps infirmier à certains actes pratiqués dans le cadre d'un avortement* ». Le PS propose aussi, afin de pallier à la pénurie de médecins pratiquant des IVG, de prévoir des incitants financiers pour les médecins.

Pour que l'IVG soit accessible à tous.tes, les partis francophones proposent diverses solutions. Ecolo et le PS proposent la gratuité de l'IVG pour toutes les personnes présentes en Belgique, quelle que soit la méthode choisie et le PTB se rallie aux demandes de Médecins du Monde pour une simplification de la procédure d'accès à l'avortement pour les personnes sans papiers.

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

Le PTB met l'accent sur l'accessibilité géographique en prévoyant d'augmenter le nombre de « *centres d'avortements* »⁷. Le PS, quant à lui, suggère de mener une réflexion sur l'accès à l'IVG pour les personnes en milieu rural et d'envisager la possibilité « *d'obliger les établissements de soins à organiser un service pratiquant l'IVG* ». Par ailleurs, Ecolo propose d'autoriser la pratique de l'IVG médicamenteuse en ambulatoire, par « *des professionnelles de santé formé-es* ».

Enfin, l'accès à l'information sur l'avortement est un enjeu clé, notamment en ces temps de campagnes de désinformation menées par les groupements anti-choix. Le PS et Ecolo proposent tous les deux la création d'un site internet ou d'une plateforme officielle qui centraliserait les informations sur l'accès à l'IVG en Belgique. Le PS propose aussi des campagnes plus ciblées envers les publics vulnérables (précarité, handicap, etc.).

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

7. Cette terminologie est sans doute inspirée de la situation en Flandre où on parle des « *abortuscentra* » qui ne pratiquent que des IVG, alors qu'à Bruxelles et en Wallonie, il s'agit de centres de planning familial pluridisciplinaires dont les missions dépassent largement la pratique de l'IVG.

CONTRACEPTION

Notre recommandation

Pouvoir s'approprier la démarche contraceptive et choisir la méthode qui convient le mieux conditionnent fortement l'efficacité contraceptive. Mais celle-ci n'étant jamais de 100%, il est nécessaire d'organiser plus largement l'accès à la contraception d'urgence.

En matière d'accès à la contraception, les positions des partis francophones sont plutôt disparates : si le PS développe longuement les enjeux et les mesures qui permettront un meilleur accès à une contraception libre et choisie, celle-ci fait figure de grande absente des programmes du MR et de Défi.

Tous les partis qui mentionnent la contraception insistent sur l'importance d'une plus grande accessibilité financière. Ecolo et le PS défendent la gratuité de tous les moyens de contraception (féminins et masculins) à tous les âges ; le PS soulignant que c'est un travail qu'il a déjà commencé lors de cette législature et qu'il s'agira de continuer. De

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

leur côté, Les Engagés souhaitent aussi améliorer l'accès financier à la contraception (sans mentionner la gratuité) en élargissant les remboursements à toutes les femmes et en améliorant les remboursements de tous les moyens de contraception. Le PTB entend même rendre la pilule contraceptive gratuite pour tout le monde et distribuer des préservatifs gratuitement dans divers lieux de vie des jeunes.

Depuis la loi du 1^{er} avril 2020, la pilule d'urgence au lévonorgestrel est gratuite ou quasiment gratuite (moins de 1€) en pharmacie. La pilule d'urgence à l'acétate d'ulipristal coûte, quant à elle, environ 15€ en pharmacie. Le changement de loi et le fait que les deux types de pilule d'urgence soient disponibles gratuitement dans les centres de planning familial relativisent l'enjeu quant à la gratuité de la pilule d'urgence, seulement reprise par le PS et Les Engagés.

En revanche, la loi n'autorise toujours pas la délivrance de la pilule d'urgence par les travailleuses et travailleurs non-médicaux des centres de planning familial : c'est un enjeu central de notre mémorandum, qui se trouve aussi dans les programmes du PS et d'Ecolo. Ecolo choisit même d'aller plus loin que le PS et propose l'élargissement de

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

la dispensation de la pilule d'urgence à « *l'ensemble des professionnel·les de santé et par les organismes chargés de l'accueil, l'information et l'accompagnement des personnes dans le cadre de la vie affective et sexuelle* », ce qui impliquerait aussi les PMS, les PSE, etc. Notons que le PS aborde aussi la prescription de la contraception par les sages-femmes.

Par ailleurs, le PS, Ecolo et Les Engagés s'accordent sur l'importance de l'accès à l'information et de la sensibilisation du grand public sur différents moyens de contraception, afin de favoriser un choix libre et éclairé. À ce sujet, Les Engagés précisent qu'ils souhaitent organiser des campagnes en faveur de la vasectomie ; le PS quant à lui, souhaite sensibiliser sur les méthodes de contraception dites masculines et sur « *l'importance d'assurer un meilleur partage de la charge contraceptive* ».

Enfin, s'il nous apparaît fondamental de soutenir et financer la recherche et le développement de nouveaux moyens de contraception, seul le PS en fait mention dans son programme, uniquement pour la contraception non-hormonale.

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

VIH ET AUTRES IST

Notre recommandation

Le dépistage du VIH reste insuffisant tant sur le plan de sa précocité que de sa fréquence chez les populations particulièrement touchées par cette épidémie (HSH, SAM, etc.). Combiner des dépistages réguliers des HPV avec la vaccination réduit considérablement le risque de contamination.

Ecolo, le MR, le PS et le PTB intègrent la lutte contre le VIH dans leur programme, parfois élargie à la lutte contre les IST.

Ecolo met l'accent sur la lutte contre la sérophobie et propose de coordonner les différents plans relatifs à la santé, y compris le Plan national VIH, pour tendre vers une vision globale pour une meilleure santé. Le PS propose d'augmenter les dépenses consacrées à la lutte contre le VIH, visant le secteur de la santé mais également au-delà, afin de privilégier une approche intégrée. Plus spécifiquement, Ecolo, Les Engagés, le MR et le PTB

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

s'accordent sur la nécessité de maintenir les efforts d'information et de prévention en matière de VIH et d'IST ou en tout cas de dépistage. Le PS et le PTB sont les deux seuls partis à évoquer l'enjeu de l'accès au dépistage, notamment de sa gratuité.

En ce qui concerne l'accès aux préservatifs, le PTB propose de les rendre disponibles gratuitement dans les écoles, les cabinets de médecine générale, les toilettes publiques et les lieux fréquentés par les jeunes, tandis qu'Ecolo ne mentionne que les établissements de l'enseignement supérieur. Ecolo, le MR et le PTB s'accordent sur l'importance d'améliorer l'information et l'accessibilité de la prophylaxie pré-exposition contre le VIH (PrEP), Ecolo et le PTB proposant d'élargir le nombre de structures habilitées à la prescrire et le PTB proposant de la rendre gratuite. Ecolo et le MR souhaitent également améliorer l'accès au traitement post-exposition contre le VIH (TPE).

En matière de prévention des HPV, Les Engagés, le MR et le PS s'accordent sur l'importance d'accroître le taux de vaccination. Les Engagés insistent sur l'importance de renforcer les campagnes de sensibilisation, d'élargir le

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

remboursement aux jeunes de 19 à 26 ans et de rembourser le vaccin pour les personnes immunodéprimées. Le MR souhaite également un meilleur remboursement dès 9 ans et jusqu'à 25 ans. Le PS propose de systématiser cette vaccination, de la rendre entièrement gratuite (acte et vaccin) et d'élargir la gratuité aux groupes adultes considérés comme particulièrement exposés.

Défi, Ecolo, Les Engagés, le MR et le PS s'accordent par ailleurs sur la nécessité d'intensifier le dépistage du cancer du col de l'utérus. Pour ce faire, Les Engagés proposent de lancer un programme de dépistage organisé à Bruxelles et en Wallonie.

Améliorer les politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des outils de prévention et des soins plus qualitatifs

Protéger et promouvoir les droits sexuels et reproductifs des personnes vulnérables en santé sexuelle et reproductive

Violences

LGBTQI+

Handicaps & Sexualités

Femmes & Précarité

**POSITIONS DES PRINCIPAUX
PARTIS POLITIQUES FRANCOPHONES**

ÉLECTIONS 2024

Notre recommandation

En Belgique, nombre de personnes sont encore privées de leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive ou n'y accèdent que de manière partielle et incomplète. Le genre et les orientations sexuelles, le handicap, le milieu de vie, le logement précaire ou absent, la barrière linguistique ou culturelle, la méconnaissance du système et de l'offre de santé, le parcours individuel et les conditions qui entourent les pratiques sexuelles (sexe tarifé, violence, tabous), la situation sociale, économique et administrative sont autant de déterminants qui ont des effets directs sur l'état de santé sexuelle. Outre le déficit d'accès à l'information et aux services, les publics vulnérables en santé sexuelle sont particulièrement exposés aux discriminations et aux violences.

Dans une perspective d'émancipation individuelle et collective, de justice sociale et d'égalité des chances et de genre, l'effectivité des droits à la santé sexuelle et reproductive doit être garantie à toutes et tous, en accordant une attention particulière aux réalités et besoins spécifiques des personnes en situation de vulnérabilité.

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

Dans la plupart des programmes politiques, nous remarquons une visibilité accrue des vulnérabilités croisées, telles que les femmes en situation de handicap, les personnes LGBTQI+, les femmes et enfants en situation de migration, les personnes précarisées, les personnes ayant des assuétudes, les personnes victimes de racisme, etc.

Les notions d'accès aux soins et de non-recours aux droits sont mobilisées, dans des domaines parfois très restreints, par l'ensemble des partis politiques qui proposent tous des mesures pour les pallier. Cependant, à l'exception des mentions concernant la recherche et l'établissement de statistiques sur les violences basées sur le genre (PS, MR, Les Engagés – et Ecolo pour les violences faites aux enfants), aucun parti francophone ne s'engage à réaliser un diagnostic étayé des besoins spécifiques et non couverts en santé sexuelle et reproductive des personnes en situation de vulnérabilité.

Concernant le soutien, notamment financier, pour améliorer l'accès des publics vulnérables à une information et des outils adaptés en santé sexuelle et reproductive, seul le PS se prononce en faveur d'un développement « de l'EVRAS

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

en dehors du milieu scolaire, notamment là où il y a une vie en communauté, comme dans le secteur d'aide à la jeunesse ou l'accueil des personnes en situation d'handicap » et de campagnes d'information sur l'IVG plus ciblées envers les publics vulnérables (précarité, handicap, etc.).

La lutte contre les violences et les discriminations liées au genre, à l'orientation sexuelle, au handicap et/ou aux origines ethniques est mentionnée dans tous les programmes et concerne différents champs du social (emploi, logement, santé, etc.). Si Les Engagés, le PS et Ecolo accordent une place importante à l'éducation, notamment à l'EVRAS, dans la lutte contre les violences et/ou les discriminations, force est de constater qu'aucun parti ne s'engage à financer des projets de promotion de la santé sexuelle et reproductive en dehors du milieu scolaire ou à destination de publics en situation de vulnérabilité.

La question de la formation et de la sensibilisation des professionnel·les de santé sur les droits et les besoins des publics vulnérables et sur l'identification des mécanismes de discriminations et de violences est également abordée, de manière sélective et ciblée, par l'ensemble des partis.

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

Cependant, peu d'entre eux l'envisagent pour les questions directement liées aux droits à la santé sexuelle et reproductive. Néanmoins, la formation et la sensibilisation des professionnel·les (dont les secteurs varient en fonction des propositions émises), sont encouragées entre autres pour améliorer la détection et la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre, pour renforcer la lutte contre les stéréotypes, les discriminations et les violences à l'encontre des personnes LGBTQI+ ou encore pour améliorer l'accès à l'information et/ou aux soins des personnes en situation de handicap.

À l'exception du MR qui aborde la question de l'accessibilité financière seulement pour les soins en santé mentale et uniquement pour les jeunes en souffrance, l'ensemble des partis politiques accordent une place privilégiée à l'accessibilité financière des soins de santé, sous les chapitres dédiés à la santé, à la santé des femmes et des publics précarisés, à la prévention en santé ou au système de soins en général.

Pour garantir un accès à la santé pour toutes et tous, Ecolo, le PS, Les Engagés et le PTB souhaitent généraliser

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

le mécanisme du tiers-payant⁸. Les prestations couvertes par le tiers-payant diffèrent cependant d'un parti à l'autre. Ecolo et le PTB annoncent vouloir généraliser le tiers-payant afin de « *garantir l'accès à la médecine générale* » à toute la population, tandis que les Engagés et le PS entendent le généraliser « *aux prestations dispensées par les médecins généralistes, spécialistes, dentistes, kinés, infirmiers* » pour les premiers, et aux « prestataires de soins exerçant dans le cadre de l'assurance-maladie » pour le second. Le PS défend également la gratuité des soins chez les médecins généralistes, qui assurent en grande partie les consultations médicales réalisées en centre de planning familial, et chez les psychologues. La gratuité et le remboursement intégral des consultations psychologiques pour tous les âges sont également prévus dans le programme du PTB et d'Ecolo.

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

8. Système de remboursement des soins de santé où les bénéficiaires ne payent que la part des frais qui reste à leur charge ; le reste est directement payé par l'assurance maladie/mutualité au dispensateur de soins. La/le patient-e n'a donc pas à avancer le paiement auprès du/de la prestataire de soins.

VIOLENCES

Notre recommandation

Pour prévenir et lutter contre les violences basées sur le genre (VBG), il est fondamental d'agir par l'information et la sensibilisation, de garantir aux victimes l'accès à des services d'aide disponibles et adaptés, de remettre en cause les normes sociales inéquitables, de réformer les lois discriminatoires et de renforcer les réponses juridiques.

La lutte contre les violences basées sur le genre est présente dans l'ensemble des programmes. L'influence de l'actualité ressort distinctement. Les violences sexuelles et sexistes dans le milieu de la nuit, la sécurisation de l'espace public, le cyberharcèlement et la criminalisation des violences sexuelles au niveau européen sont particulièrement examinés, majoritairement dans les chapitres qui traitent de la justice et de la sécurité.

Ainsi, les programmes des partis politiques francophones déploient des propositions visant à améliorer l'approche

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

judiciaire des violences, notamment via la création de chambres/tribunaux spéciaux et via les dépôts et traitements des plaintes. Ce point marque ainsi une orientation philosophique globale où ces questions sociétales sont plus analysées sous le prisme de la sécurité, de la répression et de la réaction. La dimension santé est en filigrane, majoritairement sur les questions de santé mentale. La dimension de changement des mentalités et des comportements ainsi que l'analyse systémique des violences sont présentes, bien que moins mises en avant. Ainsi, l'EVRAS est souvent mentionnée comme un moyen de prévention et de lutte contre les violences.

De manière plus macro, le PS, le MR, Les Engagés et Ecolo pour les violences faites aux enfants, mentionnent des mesures ayant trait à la recherche, aux enquêtes et à l'établissement de statistiques. L'ensemble des programmes s'accordent sur la nécessité d'un meilleur accompagnement des victimes. La prise en charge des auteurs fait aussi l'objet de propositions particulièrement de la part des Engagés qui proposent notamment « *l'ouverture de centres d'aide et d'écoute* » et « *la création d'institutions*

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

spécialisées pour accueillir les auteurs de violence ». La formation des professionnel·les, dont les secteurs varient en fonction des propositions émises, se retrouve également dans tous les programmes. La collaboration entre les différents services est aussi plusieurs fois évoquée et les initiatives multidisciplinaires sont encouragées.

Ainsi, les CPVS confirment leurs assises dans le paysage belge. À l'exception de Défi qui n'en fait pas mention et du MR qui évoque simplement un soutien, les autres partis s'accordent sur la nécessité de poursuivre le déploiement de ces centres.

L'hébergement des victimes de violence et de leurs enfants est également largement abordé, à l'exception de Défi qui traite ce point de la perspective des enfants victimes de violences intrafamiliales, en proposant d'instaurer une dérogation à l'hébergement égalitaire⁹. Les autres partis souhaitent l'augmentation des hébergements. La précision entre urgence et long terme n'est pas systématique. Notons

9. Dans la proposition énoncée à la page 64 de son programme, DéFI évoque ainsi sa volonté d'inscrire dans la loi les violences conjugales comme une exception lors des séparations, dans l'objectif de rendre possible l'absence de contact entre les enfants victimes et le parent violent.

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

aussi que les programmes d'Ecolo et du PS souhaitent que les victimes de violences soient prioritaires pour les solutions de relogement afin de ne pas se retrouver sans abri. Le MR fait aussi part de cette préoccupation sans proposer de mesure spécifique autre que l'augmentation des hébergements.

Les violences basées sur le genre semblent de plus en plus être lues sous le prisme d'une grille intersectionnelle. Cela témoigne sans doute d'une compréhension grandissante des facteurs de vulnérabilité face aux violences. Le PS, Les Engagés et Ecolo proposent ainsi de régulariser les victimes de violences en situation de précarité administrative. Il s'agirait d'une avancée d'ampleur car un statut de séjour irrégulier ou dépendant d'un partenaire violent augmente considérablement les risques pour les victimes qui sont dans cette situation.

En matière de prise en charge précoce et de soutien aux professionnel·les de première ligne lors de suspicion de violences, en particulier à l'égard des mineur·es, les mesures sont peu présentes ou plutôt, diluées. En dépit de l'évolution du code pénal et d'une prévalence préoccupante,

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

la question spécifique des victimes mineures n'est que peu abordée. Notons quand même qu'Ecolo souhaite « *lancer un plan interfédéral de prévention et de lutte contre les violences faites aux enfants, y compris en milieu intrafamilial, avec une attention particulière à l'inceste* ». Le PTB propose de son côté un « centre national sur la maltraitance des enfants ». Les violences sexuelles faites aux enfants ne sont cependant pas nommées clairement dans leur programme. Les Engagés proposent une commission parlementaire spéciale pour une meilleure prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles.

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

LGBTQI+

Notre recommandation : Différentes études en sciences sociales et santé publique établissent un état de santé moins bon chez les personnes LGBTQI+ que chez les personnes hétérosexuelles et cisgenres. La prévalence de beaucoup d'affections chez les personnes LGBTQI+ est liée à un manque de suivi médical dont l'accès inadéquat s'explique notamment par de la discrimination, le manque d'information et de formation des professionnel·les qui se manifestent par une attitude hétérocisnormative¹⁰, la persistance de stéréotypes, un inconfort à aborder les orientations et pratiques sexuelles, ainsi qu'une méconnaissance de leurs besoins et de leurs réalités.

L'ensemble des principaux partis francophones intègrent les droits des personnes LGBTQI+ dans leur programme, en insistant notamment sur la nécessité de continuer à lutter contre les stéréotypes, les discriminations et les violences.

10. Relative à la norme selon laquelle il est considéré comme normal, habituel, naturel et souhaitable, voire supérieur, d'être hétérosexuel·le et cisgenre, et dont l'effet est une marginalisation et une discrimination des personnes dont l'identité de genre et l'orientation sexuelle ne rentrent pas dans cette norme.

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

Ils reconnaissent également l'importance de la formation des professionnel·les de différents secteurs, tels que le social et les soins, l'enseignement, les administrations et/ou la police et la justice.

Concernant l'accès aux soins, Ecolo, Les Engagés, le MR et le PS s'engagent à garantir le remboursement des soins de santé dont le code est généré au niveau de l'INAMI aux personnes qui changent de marqueur de genre à l'état civil.

Ecolo, le PS et le PTB s'accordent sur l'amélioration de l'accès aux soins de santé transspécifiques, tels que les traitements hormonaux ou les chirurgies d'affirmation de genre. Le PS insiste particulièrement sur la nécessité de poursuivre la dépsychiatisation des parcours de transition et de proposer un accompagnement aux parents et à l'entourage des enfants et mineurs transgenres, notamment en s'appuyant sur l'expertise des centres de planning familial.

Ecolo, le MR, le PS et le PTB s'engagent par ailleurs à garantir l'intégrité physique des personnes intersexuées, en sensibilisant le corps médical et/ou en interdisant les interventions de normalisation non consenties.

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

HANDICAPS & SEXUALITÉS

Notre recommandation

Les personnes en situation de handicap (PSH) disposent de peu d'opportunités de développer des aptitudes et des compétences sociales, d'être valorisées dans leur rôle social et de prendre part aux décisions qui les concernent, d'autant si leur vie relationnelle, affective et sexuelle est influencée par les choix de tiers et un environnement institutionnel pouvant entraver leur épanouissement.

Pour soutenir le droit à l'autodétermination, à la vie privée et intime, ainsi qu'à une information fiable et accessible, il convient de soutenir le développement de projets qui facilitent les rencontres entre PSH et d'adapter les modes de subventionnement des institutions afin de favoriser la VRAS des bénéficiaires et de leurs partenaires, en particulier lorsqu'ils et elles ne sont pas usager·ères des mêmes institutions.

Le MR, Défi et le PTB n'abordent pas explicitement les enjeux liés aux droits sexuels et reproductifs des PSH. Pour les deux premiers, les seuls points d'attention accordés à

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

ce public concernant d'une part l'accessibilité considérée, à l'instar des autres partis, comme une exigence transversale devant être prise en compte dans l'ensemble des politiques publiques et le soutien à l'autonomie. Pour le MR, Défi et le PTB, cette autonomie se traduit essentiellement au niveau du choix du lieu de vie, principe également défendu par l'ensemble des partis. Soulignons qu'aucun d'entre eux n'associe explicitement ces deux thématiques à un enjeu de santé sexuelle alors qu'elles la conditionnent fortement.

En dehors du PTB, qui prévoit d'établir un cadastre des besoins en vue d'assurer une plus grande liberté de choix du lieu de vie des PSH, aucune formation politique n'aspire à systématiser la récolte de données ou à financer une recherche en faveur d'une meilleure connaissance de l'état de santé sexuelle de cette population ou de ses besoins spécifiques. Soulignons également qu'un cadastre des besoins et de l'offre à Bruxelles, réalisé par ACTE/ULB¹¹ à la demande de la COCOM et de la COCOF et reprenant entre autres des aspects liés à la VRAS et à la santé sexuelle

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

11. DELIENS G., MERKEN F., JASPARD S., KISSINE M. Offre et besoins de services pour les personnes en situation de handicap à Bruxelles. Rapport final. ACTE/ULB, février 2023. https://acte.ulb.be/images/PDF/ACTE_Cadastre_PSH_Volet2.pdf

des PSH, a par ailleurs été publié en 2023.

Les programmes politiques du PS, des Engagés et d'Ecolo se démarquent sensiblement des autres par la place et l'attention particulière qu'ils accordent aux problèmes d'accès à l'information, à l'éducation et aux soins de santé – y compris pour Ecolo de santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'aux possibilités d'encadrer au mieux l'accompagnement à la sexualité individualisé et adapté pour ce public.

Cette attention se traduit notamment au niveau de l'EVRAS scolaire : à laquelle le PS souhaite inclure une dimension « handicap » et Ecolo et les Engagés la voir renforcée et adaptée à tous les types de handicaps. Cependant, à l'exception du PS, aucun parti ne se prononce sur l'accès à l'EVRAS des jeunes non scolarisés ou des adultes en situation de handicap qui n'ont pour la plupart jamais bénéficié de cette information.

Le PS et Les Engagés prévoient en outre de former les professionnel·les des structures d'accueil et de soins aux enjeux liés à la santé sexuelle des PSH et à la VRAS. Ainsi, dans un chapitre consacré à « *L'accès à une sexualité*

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

épanouie », le PS propose de développer « *des politiques de sensibilisation et de formation à la [VRAS] des personnes en situation de handicap à l'attention du personnel des organisations ou institutions pour PSH* ».

Selon la logique de transversalité, le PS insiste également sur l'importance de sensibiliser les intervenant·es de l'aide aux victimes de violences intrafamiliales aux réalités et aux besoins spécifiques des femmes porteuses d'un handicap. Les Engagés proposent quant à eux de développer la formation du personnel de soins et d'encadrement des structures d'hébergement au respect de la diversité des orientations sexuelles, des identités et des expressions de genre. Si cette proposition a le mérite d'œuvrer à une vision plus inclusive, et du handicap et des problématiques LGBTQI+, nous nous questionnons sur la pertinence de la limiter à un seul type d'institution et non de l'élargir à l'ensemble des structures d'accueil pour personnes en situation de handicap (centre de jour, service d'accompagnement, institutions de soins, etc.). Relevons encore qu'Ecolo entend également mieux « *protéger les femmes et les filles en situation de handicap [...] et approfondir*

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

la question de l'égalité de genre et des minorités de genre et issues de la diversité en situation de handicap », mais ne donne aucune indication sur la manière d'atteindre cet objectif.

Suivant entre autres les recommandations du KCE et du centre Unia, le PS, Les Engagés et Ecolo proposent également de mettre en place des formations pour les professionnel·les du soin et de l'accueil en santé, donc potentiellement les professionnel·les des centres de planning (même s'ils et elles ne sont pas explicitement nommé·es). Davantage axées sur une meilleure connaissance et compréhension du handicap, ces propositions ont pour objectif d'améliorer l'accessibilité et la qualité de la prise en charge des services de santé en général. Le PS complète cette dernière mesure par la possibilité de créer un incitant financier, sans en préciser la nature ou le montant.

Pour favoriser l'accès à la santé et préserver les droits des patient·es en situation de handicap, le PS, Ecolo et Les Engagés avancent une série d'autres dispositions plus ou moins de même nature, mais avec des degrés de contraintes

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

variables. Le PS souhaite en effet mettre en place des « *guidelines* » ; Les Engagés un « *protocole d'accueil* » et Ecolo un « *dispositif spécifique obligatoire* » visant à garantir le consentement libre et éclairé de la personne pour tout acte médical. Remarquons que cette dernière mesure « obligatoire » est déjà prévue dans le corpus des droits du patient et que son application sera fonction des capacités cognitives du ou de la patient·e et de l'existence, ou non, d'une mesure de protection judiciaire sur sa personne.

Ces différentes propositions ne précisent pas comment ces différents dispositifs seront créés, ni les moyens qui seront alloués aux services pour travailler à plus d'accessibilité. Elles ont cependant le mérite de placer les droits des patient·es en situation de handicap et leurs besoins, notamment en termes de supports de communication adaptés, au centre du soin – y compris du soin en santé sexuelle. Soulignons en ce sens, qu'Ecolo est le seul parti à mettre en exergue les difficultés d'accès à l'information et aux services en santé sexuelle, et en particulier pour l'IVG.

Au niveau des adaptations dans le mode de financement des institutions permettant de favoriser au mieux la VRAS

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

des bénéficiaires et de leurs partenaires, le PS annonce vouloir « *conditionner l'agrément des services d'hébergement par l'AVIQ à l'application d'un projet pédagogique résolument ouvert à la vie relationnelle, affective et sexuelle des usagères et usagers, respectueux de leur volonté* ». Nous ne pouvons que nous réjouir de cette intention, tout en nous étonnant qu'elle ne cible pas l'ensemble des services et des régions.

Enfin, Ecolo, le PS et Les Engagés se positionnent également à propos de l'accompagnement sexuel et de l'aide concrète à la sexualité, avec des propositions et des engagements sensiblement différents. Ecolo et Les Engagés plaident ainsi en faveur d'un débat sans tabou, ouvert et serein, sur la question de l'accompagnement sexuel. Les Engagés s'avancent cependant en souhaitant vouloir encadrer légalement celui-ci afin d'établir un cadre et des conditions claires et ainsi protéger l'accompagnateur·rice et la personne en situation de handicap. Les Engagés et le PS mettent par ailleurs en exergue la formation des accompagnateur·rices sexuel·les, le PS souhaite la faire évoluer vers une formation pluridisciplinaire et certifiante, à l'instar de ce qui se fait déjà dans d'autres pays. Le PS ajoute vouloir établir des « *plans*

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

individualisés » pour les personnes qui le souhaitent « *avec l'aide de conseillers sexuels dont il conviendra de préciser les qualités requises* ».

FEMMES & PRÉCARITÉ

Notre recommandation

Les femmes et les minorités de genre en situation de grande précarité (migrant-es, travailleur-euses du sexe, sans-abri, en prison...) peinent à réaliser leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive. Outre leur faible niveau de littératie en santé, cela réside notamment dans l'application inadéquate du cadre légal qui leur réserve pourtant des droits. À titre d'exemple, la procédure de l'aide médicale urgente est dans la pratique largement inadaptée à certains soins de santé sexuelle, tel que l'IVG, la contraception d'urgence ou le dépistage et le traitement du VIH et des autres IST. Ainsi, les situations de non-recours sont nombreuses.

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

Comme nous l'avons déjà souligné, sur les questions de santé sexuelle seul le PS souligne l'importance de développer des campagnes d'information sur l'IVG en faveur de publics vulnérables et l'intérêt de développer des activités d'outreaching¹² pour aller à la rencontre, entre autres, des victimes de violences intrafamiliales. Au-delà de ces considérations, aucun parti n'accorde une attention particulière à l'accès à l'information et l'éducation en santé sexuelle des femmes en situation de grande vulnérabilité, maîtrisant peu ou pas la langue française. Et lorsqu'ils abordent l'accès aux soins des personnes, en particulier des femmes en situation de vulnérabilité, les partis l'envisagent le plus souvent sous le seul angle financier.

Rappelant le cadre légal restrictif de l'IVG et les difficultés actuelles d'accéder à l'aide médicale urgente, le PTB est le seul parti à soutenir les recommandations formulées par Médecins du Monde et la FLCPF concernant la mise en place d'une procédure simplifiée d'aide médicale urgente

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**

12. Sortir des limites habituelles de son champ d'action afin d'aller à la rencontre de populations qui ont un accès plus difficile aux soins ou aux services.

pour les femmes avec un statut de séjour précaire (« sans-papier ») pour toute demande d'IVG.

Ecolo et le PS appellent à une réforme de l'aide médicale urgente (AMU). Ecolo souhaite en effet étendre la couverture aux soins de santé indispensables et octroyer une carte médicale dès la première visite. Le PS plaide pour l'harmonisation des pratiques entre les CPAS et l'élargissement de la liste des médicaments pris en charge par l'INAMI ou le SPP Intégration sociale. Enfin, Les Engagés évoquent vouloir « *garantir aux migrants les droits fondamentaux : le droit à un abri, de la nourriture, l'accès à des soins de base* », sans spécifier si l'avortement en fait partie ni les moyens qu'ils envisagent pour y parvenir.

**Protéger et promouvoir
les droits sexuels et reproductifs
des personnes vulnérables
en santé sexuelle et reproductive**



Garantir un accès qualitatif, juste et équitable aux services de santé sexuelle et reproductive par le renfort des moyens et des conditions de travail des Centres de Planning Familial

**POSITIONS DES PRINCIPAUX
PARTIS POLITIQUES FRANCOPHONES**

ÉLECTIONS 2024

Notre recommandation

Garantir un accès qualitatif, juste et équitable aux services de santé sexuelle et reproductive par le renfort des moyens et des conditions de travail des centres de planning familial.

Entre (1) la précarisation croissante des publics dont la participation financière aux consultations diminue, (2) l'augmentation des coûts liée à l'inflation qui n'est pas complètement prise en charge par l'indexation des subsides, et (3) la rationalisation des moyens publics suivant une logique budgétaire court-termiste associée à la surcharge administrative ; les missions d'intérêt général et de cohésion sociale des services sont compromises par manque de moyens. Or, la conjonction des crises sanitaire, économique, environnementale et géopolitique, accélère la dégradation sociale et exacerbe les inégalités.

Il devient urgent de garantir à l'ensemble de la population, quel que soit le statut (mutuelliste, BIM, AMU ou sans couverture), un service de santé sexuelle et reproductive qualitatif, complet, adapté, accessible de manière inconditionnelle et dans un délai raisonnable, en valorisant le travail social et en

Garantir un accès qualitatif, juste et équitable aux services de santé sexuelle et reproductive par le renfort des moyens et des conditions de travail des Centres de Planning Familial

donnant les moyens aux centres de planning familial de proposer des conditions de travail attractives et gratifiantes.

En dehors des aspects liés à des thématiques clairement identifiées comme étant du ressort des centres de planning familial (EVRAS, contraception, IVG et dans une moindre mesure dépistage IST), le secteur en tant que tel n'est pas mentionné dans les programmes. Nous pouvons toutefois estimer que des mesures concernant l'ensemble des secteurs des soins de santé et de l'offre de première ligne bénéficient également aux centres de planning familial. Nous pensons particulièrement aux propositions concernant la formation interdisciplinaire, la coordination des acteurs de santé, la pénurie de personnel médical et l'amélioration des conditions de travail des professionnel·les de santé.

Tous les partis s'accordent sur la nécessité de revoir l'organisation des soins de santé de manière générale tant

Garantir un accès qualitatif, juste et équitable aux services de santé sexuelle et reproductive par le renfort des moyens et des conditions de travail des Centres de Planning Familial

en termes de répartition géographique que de financement et d'amélioration des conditions de travail. Notons que Défi propose nommément une « *refédéralisation* » des soins de santé et que le PTB le mentionne en demandant « *un seul Ministre de la santé pour le pays* ».

Si le travail de coordination et de mise en réseau des acteurs de santé est mentionné par Défi, le PS et le PTB, aucun ne propose un financement spécifique pour leur mise en œuvre. Enfin, la pénurie de personnel médical est mentionnée par tous les partis, tant Défi et Les Engagés que le PS et le PTB la lient essentiellement au système de quotas limitant le nombre de médecins (numerus clausus au niveau des études et limitation des numéros INAMI pour les diplômé·es).

Aucun ne mentionne nommément la complexification grandissante des demandes de prises en charge sur le terrain des DSSR et l'urgence à maintenir une offre de prévention et de soins de santé holistique et pluridisciplinaire. Un travail quotidien réalisé par les centres de planning familial qui concourent à l'accès aux droits et à la santé sexuelle et reproductive pour toutes et tous.

Garantir un accès qualitatif, juste et équitable aux services de santé sexuelle et reproductive par le renfort des moyens et des conditions de travail des Centres de Planning Familial

GLOSSAIRE

AMU

Aide médicale urgente

CPF

Centre de planning familial

CPVS

Centre de prise en charge des victimes de violences sexuelles

DSSR

Droits et santé sexuels et reproductifs

EVRAS

Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle

FLCPF

Fédération laïque de centres de planning familial

FSF

Femme ayant des relations sexuelles avec des femmes

HPV

Human Papillomavirus

HSH

Homme ayant des relations sexuelles avec des hommes

IST

Infection sexuellement transmissible

IVG

Interruption volontaire de grossesse

LGBTQI+

Lesbienne, gay, bisexuel·le, trans*, queer, intersexe et plus

PSH

Personne en situation de handicap

SSR

Santé sexuelle et reproductive

VBG

Violences basées sur le genre

VIH

Virus de l'immunodéficience humaine

VRAS

Vie relationnelle, affective et sexuelle

La Fédération Laïque de Centres de Planning Familial (FLCPF) promeut les droits sexuels et reproductifs comme faisant partie intégrante des droits humains afin de renforcer la liberté, l'égalité et la dignité de la population. Son action vise à défendre et développer des services interdisciplinaires de qualité et à assurer une information adaptée aux publics visés. Elle se développe tant en Wallonie qu'en Région Bruxelles-Capitale.

Plus d'informations ?

www.planningfamilial.net

www.documentation-planningfamilial.net



**FÉDÉRATION LAÏQUE
DE CENTRES
DE PLANNING FAMILIAL**

Avec le soutien
de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



**FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

**JE REFAIS
LE TOUR DU
DOCUMENT**

**JE TÉLÉCHARGE
LA VERSION
IMPRIMABLE**